



Location meublée d une partie de mon habitation

Par Nany

Bonjour, je souhaite mettre une partie de ma maison meublée cuisine chambre mezzanine toilette salle de bain. Une entrée indépendante de mon entrée principale. Comment dois je déclarer l année prochaine aux impôts et dois je en informer qq un avant de mettre en location. Sachant que je souhaite y mettre une étudiante et ensuite faire de location saisonnière. J ai entendu parler d exonération des loyers quand on loue une partie de sa maison. Merci par avance.

Par alain1707

Besoin d'un conseil juridique, une aide juridique, question juridique, assistance ou consultation ? Posez-la à un de nos avocats ou un de nos juriste. C'est confidentiel

On vous offre un véritable engagement de qualité et au meilleur prix sur tout la France <http://conseils-avocat.fr> ou appelez le ?(+33) 09 75 12 84 50 / contact@conseils-avocat.fr